

Agent de maîtrise (C2)

Informations sur le concours

Publié le :	15-09-2026
Filière :	Filière technique
Catégorie :	C
Type(s) de concours :	Sur épreuves
Voie(s) d'accès :	Interne
Nombre de postes offerts par l'établissement :	2
Adresse d'envoi email des candidatures :	carriere@chsjura.fr
Date du concours :	14-11-2026
A propos du poste :	

1 poste au service technique

1 poste au service cuisine

Informations sur l'établissement

Nom :	CHS ST YLIE JURA
Ville :	39100 Dole
Site Web :	https://www.chsjura.fr/le-chs-saint-ylie-jura/

Pour candidater

Date limite de candidature :	14-10-2026
Conditions de candidature :	

Le concours interne est ouvert aux fonctionnaires et agents contractuels de la FPH, de la FPT et de la FPE et aux militaires, ainsi qu'aux candidats en fonction dans une organisation internationale intergouvernementale. Les candidats doivent être titulaires de l'un des diplômes, certifications ou équivalences délivrés par la commission instituée par le décret du 13 février 2007, correspondant à la ou les spécialités concernées, exigé pour accéder au concours d'ouvrier principal de 2e classe et justifier de trois années au moins de services publics au 1er janvier de l'année au titre de laquelle le concours est organisé.

Ce concours est également ouvert aux titulaires d'un des diplômes, certifications ou équivalences mentionnés à l'alinéa précédent et justifiant de quatre ans de services auprès d'une administration, d'un organisme ou d'un établissement d'un État membre de la Communauté européenne ou d'un État partie à l'accord sur l'Espace économique européen autres que la France dont les missions sont comparables à celles des administrations et des

établissements publics dans lesquels les fonctionnaires civils mentionnés à l'article 2 de la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 exercent leurs fonctions, et qui ont, le cas échéant, reçu dans l'un de ces États une formation équivalente à celle requise par les statuts particuliers pour l'accès aux corps considérés.

Pièces à fournir :

Pour pouvoir concourir, les candidats sont tenus de fournir les pièces suivantes :

Une demande d'admission à concourir établie sur papier libre dans laquelle, dans l'hypothèse où le concours est ouvert pour des postes de spécialités différentes, le candidat indique celle pour laquelle il souhaite concourir ;

Le formulaire d'inscription ;

Les diplômes, titres et certificats dont ils sont titulaires ;

Les diplômes, titres et certificats lorsqu'ils sont exigés par des lois et règlements pour l'exercice des fonctions à accomplir ou lorsque l'exercice d'une spécialité l'exige ;

Un curriculum vitae détaillé établi sur papier libre

Un état signalétique des services publics rempli et signé par l'autorité investie du pouvoir de nomination ;

Mail pour l'envoi des candidatures :

carriere@chsjura.fr